

Au Fonds CAPE, chaque investissement est examiné et approuvé par un comité d'investissement formé de personnes jouissant d'une expérience, de connaissances et d'une perspicacité liées aux types de projets à financer et/ou aux collectivités autochtones dans lesquelles l'investissement est fait, ainsi qu'à la gestion des relations industrielles, des finances, des opérations et du crédit. Le comité d'investissement est présidé par le très honorable Paul Martin